



**Dael Breizh**  
**Parlement de Bretagne**

CMQ L1, 2018-04/10.08

## **Kanaky: LA CHANCE à saisir le 04 novembre prochain**

Roazhon/Rennes, le 08 octobre 2018,

Le 04 novembre prochain, le peuple Kanak est appelé à se prononcer par voie référendaire sur sa volonté d'accéder à la souveraineté de la Kanaky (Nouvelle Calédonie).

Prévu dans les accords de Nouméa (mai 1998), l'heure est venue pour tous les Kanaks de se prononcer sur leurs volontés de franchir le pas et d'accéder à cette liberté à laquelle tout peuple a droit. L'occasion est d'autant plus belle que le Président français tint un discours universel à Nouméa (le 5 mai 2018), allocution insistant sur l'importance de l'histoire et des traditions d'un peuple, de la transmission aux générations futures et sur la force que représente l'identité d'un Peuple pour relever les défis.

Au nom du peuple breton, le Parlement de Bretagne, appelle le peuple kanak à profiter de cette occasion qui lui est offerte pour prendre son destin en main.

### **La peur de ne pouvoir subvenir à ses propres besoins n'a pas lieu d'être en ces circonstances.**

La Kanaky possède bien des richesses, et aucune des données chiffrées actuelles ne peuvent témoigner de l'impossibilité économique pour elle à subvenir à ses besoins lorsqu'elle sera autonome, toutes les données étant biaisées de par l'implication française à tous niveaux.

**La peur de ne pouvoir savoir prendre son destin en main ne peut venir contrarier cette chance d'être libre.** Le processus d'émancipation et les propositions institutionnelles présentées dans la Constitution de la Kanaky (Assemblée nationale, Sénat et Conseils coutumiers etc) n'attendent plus que d'être adoptées par tout un peuple.

Nul n'est mieux placé que soi-même pour décider ce qui est bon ou pas... Nul n'est mieux placé que les Calédoniens pour connaître, comprendre et adapter l'organisation de son propre territoire. Nul n'est mieux placé que le Peuple Breton pour comprendre que cette chance ne se refuse pas.

La Kanaky possède l'atout d'avoir conservé une identité forte et a su perpétuer la richesse de ses traditions grâce à son éloignement géographique de Paris.

Le Parlement de Bretagne, apporte son soutien total et indéfectible au peuple Kanak, aux acteurs actuels promouvant l'émancipation et aux futurs responsables qui auront en charge le destin de la Kanaky au lendemain du 04 novembre, depuis la période transitoire au plein exercice de la Souveraineté de la Kanaky.



Vive le Peuple Kanak!  
Vive la Kanaky Libre!